

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Prix 2023 de l'électricité à Saint-Imier

La Municipalité tire son épingle du jeu et en appelle aux économies

La hausse des prix de l'électricité sera contenue l'an prochain par rapport à d'autres distributeurs en Suisse. Cela ne doit pas empêcher tout un chacun de réduire sa consommation. Au niveau de la Municipalité, un groupe de travail va être mis en place.

Le Conseil municipal de Saint-Imier a publié ses tarifs de l'électricité pour 2023 dans un contexte international particulièrement tendu et inquiétant. Malgré des marchés de l'électricité affolés, qui subissent des augmentations vertigineuses et sans précédent à cause des problèmes techniques et géopolitiques, la hausse des prix sera contenue par rapport à d'autres distributeurs en Suisse.

Selon les simulations et en fonction du mode de consommation de chacun, cette augmentation du prix total variera entre 20% et 40%, soit environ 6 cts/kWh ou 23 francs par mois pour un ménage moyen consommant 4'500 kWh/an.

Grâce à la stratégie d'approvisionnement à long terme SACEN SA, le partenaire de la commune, les augmentations ont pu être limitées par rapport aux prix actuels sur le marché de l'électricité. Pour l'année prochaine, ceux-ci se situent ces jours à environ 1 franc du kWh.

Le Conseil municipal rappelle que les tarifs imériens de ces dernières années étaient plutôt avantageux. Pour l'année prochaine, ils sont proches des pratiques régionales.

Stop au gaspi!

Le Conseil municipal appelle la population à économiser l'électricité et le gaz pour, d'une part, soulager le porte-monnaie et, d'autre part, participer à l'effort national de réduction de la consommation pour éviter des pénuries durant l'hiver 2022-2023.

Il encourage ainsi tout un chacun à appliquer des gestes simples, «car il est possible de stabiliser ses factures énergétiques sans renoncer à son confort».

Groupe de travail communal

Le Conseil municipal a pris les devants en mettant sur les rails un projet visant à utiliser l'énergie de manière plus efficace au sein de l'administration communale. Toute une série de recommandations est en cours d'élaboration. L'objectif est clair: économiser l'énergie en favorisant les bonnes pratiques.

Un groupe de travail a été nommé. Mission à lui de préparer des directives tant pour le personnel que pour la gestion des bâtiments communaux, des installations sportives et de l'éclairage (éclairage public des routes, décoration de Noël, etc.).

Une fois que les mesures qui font sens auront été finalisées, elles seront soumises au Conseil municipal. C'est ce dernier qui décidera de leur entrée en vigueur. (cm)

Nonagénaires

Le jeudi 1^{er} septembre, la conseillère municipale Josika Iles et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus au home La Roseraie pour célébrer le 90^{ème} anniversaire d'Élianne Althaus.

Le vendredi 2 septembre, c'est le conseiller municipal Olivier Zimmermann qui a accompagné Yanick Courvoisier au home La Roseraie pour souffler les 90 bougies de Josiane Favre.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de leur remettre à tous les deux la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Saint-Imier, le 7 septembre 2022